

**AVERTISSEMENT**

LA FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES  
ET DE GESTION DE L'UNIVERSITE  
D'ABOMEY-CALAVI N'ENTEND DONNER  
AUCUNE APPROBATION, NI IMPROBATION  
AUX OPINIONS EMISES DANS CE MEMOIRE.  
CES OPINIONS DOIVENT ETRE  
CONSIDEREES COMME PROPRES A LEURS  
AUTEURS.

**DEDICACE 1**

- A mon très cher père **KETOUNOU Christophe**.
  
- A ma très chère mère **AGOSSOU Zéphérine**.

**DEDICACE 2**

- A mon feu père, **LOKOSSOU Fagnibo.**
- A ma très chère mère **DJOSSOU Bernadette.**

**REMRECIEMENTS**

- A DIEU tout puissant pour sa protection divine et la santé qu'il nous accorde tous les jours.
- Au professeur **Charlemagne IGUE**, doyen de la faculté des sciences économiques et de gestion de l'université d'abomey-calavi.
- A tous le personnel enseignant et administratif de la faculté des sciences économiques et de gestion de l'université d'abomey-calavi.
- Au docteur **Yves Yao SOGLO**, pour avoir dirigé notre travail.
- A madame **Inès MONWANOU**, pour son assistance et ses conseils dans la réalisation de ce travail.
- Aux membres du jury qui a présidé la présentation de ce mémoire.
- A monsieur **Faustin GUIDI**, notre maître de stage pour son soutien.
- Aux membres des familles **KETOUNOU et LOKOSSOU**.
- A monsieur **KETOUNOU Marc** et son épouse pour leurs soutiens.
- A monsieur **KETOUNOU Marcaire** et son épouse pour leurs conseils et appui.
- Aux camarades étudiants de la première promotion d'économie appliquée.

**LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES**

- ADF** : Augmented Dickey - Fuller.
- BCEAO** : Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest.
- BIC** : Bénéfice Industriel et Commercial.
- BIPEN** : Bilan et Perspectives de l'Economie Nationale.
- BNC** : Bénéfice Non Commercial.
- CEDEAO** : Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest.
- CNPE** : Comité Nationale de Politique Economique.
- CPFA** : Centre Professionnel de Formation en Assurances.
- DA** : Direction des Assurances.
- DGAE** : Direction Générale des Affaires Economiques.
- DGCE** : Direction de la Gestion et du contrôle du portefeuille de l'Etat.
- DIR** : Direction de l'Intégration Régional.
- DPC** : Direction de la Prévision et de la Conjoncture.
- DPE** : Direction de la Prévision Economique.
- IGR** : Impôt Général sur le Revenu.
- IPTS** : Impôt Progressif sur Traitements et Salaires.
- IRF** : Impôt sur le Revenu Foncier.
- MCE** : Modèle à Correction d'Erreur.
- MCO** : Moindres Carrés Ordinaires.

- OMC** : Organisation Mondiale du Commerce.
- PIB** : Produit Intérieur Brut.
- PME** : Petites et Moyennes Entreprises.
- PMI** : Petites et Moyennes Industries.
- PVD** : Pays en Voie de Développement.
- SA** : Service de l'Audit.
- SCG** : Service du Contrôle de Gestion.
- SAF** : Service Administratif et Financier.
- SAFPJ** : Service des Affaires Administratives, Financières, Politiques et Juridiques.
- SSBAC** : Service du Suivi Budgétaire et de l'Analyse Conjoncturelle.
- SC** : Service de Contrôle.
- SCESF** : Service de la Coopération, des Etudes, des Statistiques et de la Formation.
- SEC** : Service des Echanges Commerciaux.
- SER** : Service des Etudes et de la Réglementation.
- SES** : Service des Etudes Statistiques.
- SI** : Service Informatique.
- SP** : Secrétariat Particulier.
- SPEF** : Service de Programmation Economique et Financière.
- SPS** : Services des Politiques Sectorielles.
- SRA** : Services de la Réglementation et des Agréments.

**TEC** : Tarif Extérieur Commun.

**TPF** : Taux de Pression Fiscale.

**TVA** : Taxe sur la Valeur Ajoutée.

**UEMOA** : Union Economique et Monétaire Ouest Africaine.

**SOMMAIRE**

<b><u>Introduction</u></b> .....	<b>01</b>
<b><u>Chapitre 1</u></b> : Cadre Théorique et Méthodologique.....	<b>03</b>
<b><u>Section 1</u></b> : Problématique, Objectifs et Hypothèses de l'étude.....	<b>03</b>
<b><u>Section 2</u></b> : Revue de la littérature.....	<b>06</b>
<b><u>Chapitre 2</u></b> : Présentation de la structure de stage, Méthodologie, Analyses et Résultats....	<b>12</b>
<b><u>Section 1</u></b> : Présentation de la structure de stage et Méthodologie de recherche.....	<b>12</b>
<b><u>Section 2</u></b> : Présentation et Analyses des Résultats.....	<b>21</b>
<b><u>Conclusion</u></b> .....	<b>31</b>

**LISTE DES TABLEAUX ET DES GRAPHES :**

**Tableau 1** : Hypothèses sur les signes des coefficients des variables.....19

**Tableau 2** : Résumé des tests de stationnarité sur les variables du modèle.....23

**Tableau 3**: Estimation du modèle à correction d’erreur par la méthode de Hendry.....26

**Résumé :**

Le Bénin est un pays en voie de développement, qui tire sa principale source de revenu de la fiscalité. Les recettes fiscales représentent, à elles seules plus, de 80 % des recettes totales. L'assiette fiscale repose surtout sur le secteur formel, formé d'organisations tant publiques que privées. L'investissement agit également positivement sur le niveau des activités économiques du secteur formel comme le témoigne son coefficient dans les deux modèles. Les taux de taxation agissent négativement sur cette variable. Ceci trouve sa justification dans le fait que les entreprises, étant le lieu de la production de la valeur sont étouffées par les nombreux impôts auxquels elles sont soumises. Les décisions d'investissement sont fonction des profits retirés de l'exercice de la profession, et il devient alors trivial de dire que sans impôt il n'y a pas de réinvestissement. L'idée centrale de ce travail est que l'existence d'une pression fiscale élevée dans l'économie béninoise a pour conséquence de décourager l'activité productive surtout celle du secteur formel. A partir des études empiriques menées, nous sommes parvenu à montrer que le taux de la pression fiscale au Bénin agit positivement sur la croissance de la production du secteur formel.

## **Introduction**

A la suite des travaux de **Hayek (1945)**, un influent courant de pensée, en s'appuyant sur les échecs du marché, souligne le rôle et l'importance de l'Etat dans toute économie, le besoin d'une offre de biens publics, la nécessité de réduire la pauvreté ou les inégalités, toutes choses nécessaires pour l'atteinte d'une croissance économique saine et durable.

En effet, « la croissance économique est le fait majeur qui caractérise l'histoire économique du monde depuis les débuts de la révolution industrielle. Elle est devenue, incontestablement, l'horizon unique que les pays industrialisés et ceux en voie de développement, ne cessent de pointer du droit. C'est l'élément principal d'appréciation économique dans le temps et dans tout pays » (**YvesCrozet, 1995**); et pour remplir les différentes conditions pouvant y conduire, les Etats ont, entre autres, comme moyen d'opérer un prélèvement fiscal substantiel.

A l'image des autres pays du monde, notre pays le Bénin, utilise le prélèvement fiscal pour faire face à ses différentes charges.

Mais la question aujourd'hui est de savoir si les différents impôts que comporte le système fiscal béninois sont de nature à favoriser l'investissement qui demeure le moteur indéniable d'un développement socio - économique.

Il existe déjà une importante littérature consacrée aux effets de la fiscalité sur la croissance, mais dans la plupart du temps les travaux appliqués existants omettent souvent de tenir compte de certaines variables ; qui agissent pourtant négativement sur la croissance.

Le renouvellement de l'analyse à travers un modèle de croissance endogène et à travers la prise en compte des variables souvent ignorées aura certainement pour effet de renforcer le paradoxe du manque de travaux appliqués consacrés aux effets de la fiscalité sur la croissance.

C'est ce qui justifie donc le choix de notre thème intitulé "**fiscalité et secteur formel au Bénin** " et dont l'objectif est de voir l'impact des variables fiscales sur les activités du secteur formel au Bénin.

Pour atteindre cet objectif, le travail s'articulera autour d'un plan présenté en deux chapitres. Dans le premier chapitre nous avons montré la pertinence du sujet, puis construit une revue de littérature.

Ceci étant, nous avons dans un second chapitre, présenter la structure de stage, la méthodologie de recherche l'analyse des résultats.

## **Chapitre I : CADRE THEORIQUE**

Le présent chapitre expose dans une première section le cadre théorique de l'étude à travers la problématique, les objectifs et hypothèses de l'étude, puis dans une seconde section la revue de littérature.

### **Section 1 : Problématique ; Objectifs et Hypothèses de l'étude**

Dans cette section, nous présenterons d'abord la problématique, les objectifs, les hypothèses.

#### **Paragraphe 1 : Problématique**

Une économie a besoin, pour fonctionner, de l'existence de la puissance publique notamment pour la définition et le respect des droits de propriété et autres. L'Etat dans ce contexte assume certaines charges sociales qui ne sauraient être supportées par le privé. On peut citer, la fourniture de l'énergie électrique, construction des infrastructures routières, construction des écoles, paiement des salaires, dépenses de santé et de sécurité sociale etc..., toutes choses indispensables pour le développement socio-économique d'un pays. Pour financer ses dépenses, l'Etat dispose de différents moyens. Il peut lever des impôts ; créer discrétionnairement de la monnaie ; et emprunter sur le marché financier des capitaux. Mais dans les pays d'Afrique en général et au sud du Sahara en particulier, l'essentiel des ressources de l'Etat est constitué des recettes fiscales. Ceci est vrai pour les pays qui n'ont pas de ressources naturelles.

Ainsi dans la plupart de ces pays en voie de développement (**P.V.D**) dont le Bénin, le prélèvement fiscal est considéré comme un moyen sûr pour l'Etat d'assainir ses recettes budgétaires. Il apparaît donc que la politique fiscale occupe une place de choix dans les décisions de politique économique qui passe par une augmentation des recettes fiscales (**Silamane SAVADOGO, 2001**).

A ce titre, en vue de promouvoir et d'accélérer la croissance économique au Bénin, les ressources fiscales intérieures seront sollicitées pour soutenir l'agriculture, l'industrie et créer un climat incitatif aux activités du secteur tertiaire. Dans cette logique, la croissance économique a repris au Bénin depuis les années 90 avec une augmentation continue des recettes fiscales annuellement (**da MATHA SANT'ANNA Sêdjro, 2001**).

Au terme de la mission du Fonds Monétaire International au Bénin du 1<sup>er</sup> au 12 juillet 2013 le chef de mission, constate que la progression des recettes fiscales a été plus faible que celle de l'économie. Afin de renforcer l'activité économique et, en raison de la part importante du secteur informel, le **FMI** souhaite que le gouvernement accélère les réformes, surtout la modernisation et le renforcement des capacités de l'administration douanière.

Cependant, l'économiste **Laffer** a remarqué que l'augmentation de la pression fiscale n'entraîne pas toujours la croissance économique. Pour lui, « l'augmentation de la pression fiscale découragerait l'activité productive et exercerait de ce fait une influence négative sur la croissance économique. L'impôt aurait en effet une incidence défavorable sur les facteurs d'offre (**investissement ; offre de travail**) ce qui engendrerait à terme une contraction du rendement de la fiscalité, imputable à la raréfaction de la matière imposable. » Cette analyse a été confirmée pour le cas du Bénin. En effet, en **2002**, le Bénin a enregistré une progression de **14,2%** soit une valeur de **282,5** milliards de recettes fiscales et une amélioration du taux de pression fiscale, passant de **14,2%** en **2001 à 14,4%** mais dans le même temps une baisse du taux d'investissement de **0,8** point de pourcentage à **4,9%** ; occasionnant ainsi une baisse de la production avec ses corollaires (**BCEAO, 2002**).

Par ailleurs au Bénin, l'assiette fiscale repose essentiellement sur le secteur formel. Un maintien de la pression fiscale élevée aurait donc pour conséquence de décourager l'investissement privé dans le secteur moderne, notamment les PME, sur qui repose la croissance à long terme ; de décourager le capital humain source de développement économique.

De même, la complexité du régime fiscal sur le commerce extérieur peut amener les agents à voiler la nature de leurs produits pour bénéficier du régime le plus favorable. Elle est donc source de fraudes, de confusions et d'inefficacité du mécanisme de recouvrement.

Au regard de tout ce qu'on vient d'élucider, on pourrait se demander, si le système fiscal béninois tel qu'il se présente répond aux préoccupations nationales, surtout celles visant à promouvoir et à accélérer une croissance économique durable au Bénin en ce troisième millénaire ? Faut-il simplement compléter la législation fiscale selon les fluctuations de l'économie ou doit-on vraiment innover en recherchant des mesures originales propres au contexte béninois ?

Il s'en suit alors une question principale de recherche à savoir :

Quel lien peut-on établir entre la fiscalité et les activités économiques du secteur formel au Bénin ?

De cette question principale, découlent deux autres interrogations spécifiques :

- ✓ Quelle influence exerce la fiscalité sur l'investissement privé au Bénin ?
- ✓ Quelle politique faut-il mettre en place pour limiter l'évasion fiscale ?

Pour apporter les approches de solutions à ces différentes questions de recherche, nous nous sommes fixés des objectifs auxquels s'appliquent des hypothèses bien définies.

## **Paragraphe 2 : Objectifs et Hypothèses de l'Etude**

A l'instar de tout travail de recherche, la présente étude repose sur un certain nombre d'objectifs et d'hypothèses.

### **2-1.) Objectifs**

L'étude part d'un objectif général duquel découlent deux autres objectifs spécifiques.

L'objectif général de la présente étude consiste à :

Etudier l'impact de la fiscalité sur activités économiques du secteur formel au Bénin.

De manière spécifique, l'étude vise à :

- ✓ Analyser la corrélation entre la pression fiscale et les activités économiques du secteur formel au Bénin.
- ✓ Montrer la contribution du niveau d'investissement aux activités économiques du secteur formel au Bénin

### **2-2.) Hypothèses de l'étude**

Pour pouvoir atteindre les objectifs fixés, les hypothèses suivantes sont émises :

- ✓ Le taux de pression fiscale (TPF) agit négativement sur les activités économiques du secteur formel.
- ✓ Le niveau d'investissement influence positivement les activités économiques du secteur formel au Bénin.

## **Section 2 : Revue de la littérature**

Le but de cette partie est de passer en revue les différents travaux effectués avant nous et qui ont un trait avec notre thème. Mais avant tout il importe beaucoup, de clarifier les mots clés de notre thème.

### **Paragraphe 1 : Clarification des concepts clés**

#### **1- 1.) Notion de fiscalité**

De nos jours, quelles que soient les appellations utilisées (impôts, taxes contributions etc....), la fiscalité s'analyse comme l'ensemble des prélèvements effectués à titre définitif et par voie de contrainte, par la puissance publique : Etat ou collectivités locales, ou par des organismes supranationaux sur des personnes physiques ou morales.

Selon le dictionnaire d'économie et de sciences sociales dirigé par l'économiste C. D. Echaudemaison Nathan, la fiscalité constitue la réglementation définissant les impôts d'une collectivité locale d'un pays ou d'un organisme international et leur perception.

Elle est encore définie comme l'ensemble des impôts et taxes perçus par une collectivité publique.

Les différentes définitions font appel à la notion d'impôt. L'impôt est une prestation pécuniaire requise des membres de la collectivité (personnes physiques et morales). Elle est perçue par voie d'autorité et à titre définitif, sans contrepartie, en vue de la couverture des dépenses publiques. On en distingue deux principaux types :

**a) Impôt direct**

Un impôt direct est un impôt qui est effectivement supporté par le contribuable qui le paye directement à l'administration du trésor. Exemples : impôt sur le revenu des personnes physiques ; impôt sur le bénéfice.

**B) Impôt indirect**

C'est un impôt qui peut être répercuté sur un autre agent par celui qui le verse. Les impôts indirects sont donc payés au fisc par un redevable qui ne joue qu'un rôle d'intermédiaire.

Quant à la taxe, elle est calculée en fonction du coût d'un service rendu par la collectivité qui la perçoit.

L'impôt se caractérise par son caractère obligatoire et l'absence de contrepartie. La taxe est au contraire la contrepartie d'une prestation obtenue par le redevable. Mais de plus en plus, de véritables impôts portent le nom de taxes et des taxes ont les caractères des impôts. Impôts et taxes sont devenus des synonymes dans le langage usuel.

**Paragraphe 2 : Quelques approches théoriques de la fiscalité**

Pour Adam SMITH, « l'impôt peut entraver l'industrie du peuple et le détourner de s'adonner à certaines branches de commerce ou de travail, qui fournirait de l'occupation et des moyens de subsistance à beaucoup de monde. Ainsi, tandis que d'un côté il oblige le peuple à payer, de l'autre côté il diminue ou peut - être anéantir quelques - unes des sources qui pourraient le mettre plus aisément dans le cas de le faire ». Depuis, la plupart des économistes tentent à considérer que la fiscalité pénalise la croissance économique (les économistes de l'offre avec Laffer en tête.)

Dans la filiation du modèle de croissance néo - classique de Solow (1956) à taux d'épargne exogène des auteurs comme Sato (1967), Krzyzaniak (1967) et Feldstein (1974) ont étudié les effets de la fiscalité sur la croissance. Chamley (1986) et Judd (1985), quant à eux, utilisent des modèles à taux d'épargne endogène [Ramsey (1928)]. Selon ces modèles, la

fiscalité agit sur le taux de croissance dans la phase transitoire, et sur le niveau de revenu par tête de l'état régulier.

Ainsi, la fiscalité agit sur les revenus du capital, assimilable à une réduction du taux d'intérêt net, peut modifier la répartition des ressources entre consommation présente et future. Son influence, décomposable en un effet de substitution inter temporelle défavorable à l'épargne et un effet de revenu favorable à l'épargne, est ambiguë. La somme de ces effets n'est d'un signe déterminé que si l'élasticité de substitution inter temporelle est suffisamment élevée, ce que les analyses empiriques tentent à infirmer [Hall (1988)].

Dans les nouvelles théories de la croissance, la fiscalité agit sur l'offre de travail et le progrès technique, facteurs endogènes de la croissance qui dépendent du comportement des agents économiques [Romer (1986), Lucas (1988), Aghion et Howitt (1992)] et qui déterminent le taux de croissance à l'état régulier. La fiscalité influence non seulement le taux de croissance transitionnel mais aussi le taux de croissance à long terme. Ainsi, la fiscalité sur les revenus du travail affecte l'allocation du temps entre travail et loisir. Selon Lucas et Rapping (1969), lorsque le salaire après impôt est temporairement plus faible, la quantité de travail offerte tend à diminuer (effet de substitution) puisque les agents qui anticipent une hausse des salaires vont augmenter provisoirement leur temps de loisir. Cependant un salaire plus faible appauvrit son détenteur, d'où une réduction de la demande de loisir (effet de revenu). Une hausse permanente des impôts induit des effets de revenu qui stimulent l'offre de travail. La fiscalité sur l'épargne en abaissant le taux d'intérêt après impôt incite les ménages à offrir moins de travail ; parce que la valeur du revenu provenant du travail actuel par rapport au travail futur a diminué.

De même la fiscalité sur les revenus du travail agit sur l'accumulation du capital humain. Une augmentation permanente de la fiscalité sur les revenus du travail diminue le coût d'opportunité du temps consacré à la formation et à l'inverse réduit le rendement de l'investissement en capital humain. L'effet est ambigu ; toutefois, selon Trostel (1993), l'accumulation de capital humain dépend non seulement du temps consacré à cette activité mais aussi d'intrants dont le coût d'opportunité n'est pas diminué par un accroissement de la fiscalité sur le travail. Dans ce cas, l'effet rendement pourrait l'emporter sur l'effet coûts d'opportunité : la fiscalité sur le travail serait un facteur de moindre accumulation du capital humain et donc de croissance plus faible.

Dans le modèle Aghion et Howitt (1992), les dépenses de recherche et développement constituent un facteur essentiel du progrès technique et par-là, de la croissance. Tout particulièrement dans les pays les plus développés, les dépenses de recherche et développement bénéficient d'un statut fiscal spécifique qui modifie en leur faveur la structure des coûts relatifs.

Le modèle de Canto, Jonas et Laffer appelé modèle CJL, a utilisé la courbe de Laffer pour montrer les limites des recettes fiscales. Pour ce modèle, il existe un niveau optimal de pression fiscale au-delà duquel les recettes fiscales baissent

### **Paragraphe 3 : Apports des analyses appliquées**

Landeau (1986), pour expliquer la croissance des pays en développement (1960-1980), tient compte de la part des recettes fiscales dans le produit, mais cette variable n'est pas significative. Koester et Kormendi (1989) conclut à partir d'une analyse sur 63 pays de 1970 à 1979 que les taux d'imposition moyens n'affectent pas la croissance si l'on tient compte de leur nature endogène et de leur lien avec le produit par tête, mais que les taux d'imposition marginaux réduisent l'activité économique quand leurs effets sont contrôlés par les taux moyens.

Levine et Renelt (1992) évaluent l'impact des taxes sur les échanges, des impôts sur les sociétés et les personnes ainsi que des prélèvements sociaux. Ces variables diminuent significativement le taux de croissance si les effets du taux d'investissement sont pris en compte. Selon Engen et Skinner (1992), le principal effet de la fiscalité transite par une réallocation des ressources entre les secteurs soumis à l'impôt et ceux qui ne le sont pas. Ces derniers observent pour 107 pays de 1970 à 1985 un effet négatif sur la croissance.

<sup>2</sup>Les effets des impôts directs sur l'économie des nations ont été les sujets qui ont préoccupé les chercheurs des années 1980. En effet, on peut citer les travaux menés par B. Chambas (1994), Arthus (1997), Newbury et Stern (1987), qui ont tous conclus aux effets néfastes des taux d'imposition sur l'activité de production.

Pour ces auteurs, les taux d'imposition généralement appliqués en Afrique n'incitent pas l'investissement. Les titulaires de revenus sont amenés à fuir l'impôt en s'adonnant à des

activités frauduleuses (corruption, la non déclaration des vrais revenus, le travail illégal). Leurs différents travaux appliqués ont révélé que :

- Le maintien du taux d'imposition des revenus élevé, a provoqué dans un certain nombre de pays africains une baisse des recettes fiscales et un déséquilibre des finances publiques ;
- Les tarifs douaniers en Afrique sont trop élevés. Au Mali par exemple le taux de taxation douanière s'élevait à 86,25% pour le tissu ; 98,75% pour les chaussures ; 123% pour la bière ; 213% pour les cigarettes ;
- Les droits d'assises instaurés pour un tant soit peu réduire les effets externes de certains produits tels que le tabac, l'alcool, le thé ; du fait de leurs taux ont entraîné le délaissement des productions locales au profit des produits frauduleusement importés et pour conséquence la perte de compétitivité des entreprises nationales. Il faut donc les limiter à quelques biens de consommation finale dont la demande est assez inélastique par rapport au prix. Pour ce qui est de la TVA, elle est un instrument important de croissance mais pour escompter des effets positifs il est important de réduire les exonérations et les exemptions qui sont sources d'inefficience.

Pour les appuyer, Silamane SAVADOGO (2001) affirme que l'une des causes de la baisse de prolifération des activités de production au Burkina Faso est liée à la manière de fixer le montant dû. Pour lui, la procédure de taxation est susceptible d'amener les investisseurs à limiter leur action, et de ce fait affecter profondément le tissu économique. Pour amener les contribuables à exercer leurs activités de production, les auteurs comme Mirrless (1971) ont jugé nécessaire, de trouver des taux d'imposition qui tiennent compte des objectifs d'équité et d'efficacité tout en gardant en bonne santé les finances publiques de l'Etat. Mais les taux n'ont pas été déterminés de manière synthétique. Il demeure que ce taux se situerait en dessous du taux qui maximiserait les recettes de l'Etat.

Dans le même sens, Richard DEGBEKO (2004) dans son mémoire de maîtrise intitulé Promotion des investissements privés au BENIN : état des lieux, enjeux et perspectives souligne que le principal frein à la promotion des investissements privés au Bénin est la fiscalité.

De même Adam THOMAS CABOURA (2003) montre que la fiscalité joue un rôle prépondérant dans la disparition des Petites et Moyennes Entreprises (P M E). Dans son mémoire intitulé Politique fiscale face à la promotion des PME au Bénin on peut lire : « La plupart des dirigeants des PME et des responsables d'encadrement interrogés sur cette question sont unanimes à reconnaître que lorsqu'une entreprise est créée au Bénin et qu'elle veut remplir toutes les formalités ; procéder à toutes les déclarations fiscales et sociales, elle disparaît au bout de trois (03) ans. Lorsque nous poussons l'analyse plus loin, plusieurs entreprises qui exerçaient leurs activités dans le secteur formel déposent leur bilan pour plus tard se réfugier dans l'informel. »

Parlant du secteur informel, da MATHA SANT'ANNA Sêdjro (2001) dans son mémoire intitulé : contribution de la fiscalité à l'accélération de la croissance économique au Bénin, arrive à conclure que le secteur informel est le second pourvoyeur d'emplois au Bénin du fait des impôts. Il occupe près de 24% de la population active et contribue pour près de 15% à la formation du PIB. Loin il poursuit en disant que les prélèvements fiscaux sont largement défavorables à la croissance économique. Il existe une réelle distorsion au détriment du secteur moderne plus lourdement imposé que le secteur informel. Nous ne saurons terminer cette revue sans rappeler que l'appartenance du Bénin à l'UEMOA et l'apparition du TEC a permis au Bénin d'aménager ces taux d'imposition, mais ces taux utilisés ne lui permettent pas d'attendre la croissance de 8% nécessaire à la réduction de la pauvreté. (Qui est cité par Sêdjro).

La conclusion commune à laquelle l'étude empirique est arrivée est l'existence des taux d'imposition trop élevés en Afrique notamment au Bénin, que ce soit en matière de fiscalité intérieure comme extérieure. Pour amorcer un décollage économique, les mesures économiques mise en place doivent viser à la réduction des taux. La véritable difficulté reste la détermination du seuil rationnel du taux d'imposition.

## **Chapitre II : Présentation de la structure de stage, Méthodologie de recherche, Analyses et Résultats**

Dans ce chapitre, après une brève présentation de la structure de stage, nous développerons notre méthodologie de recherche avant de présenter et d'analyser nos résultats et enfin formuler des recommandations nécessaires pour mieux comprendre l'impact de la fiscalité sur les activités économiques du secteur formel.

### **Section 1 : Présentation de la structure de stage et Méthodologie de l'Etude**

Dans cette partie aborde d'une part la présentation de l'historique, les missions et l'organisation de la structure de stage et d'autre part la méthodologie de recherche adaptée à notre étude.

#### **Paragraphe 1 : Historique, Missions et Présentation de la Direction Générale des Affaires Economiques (DGAE)**

##### **1.1 Historique et missions de la DGAE**

Conformément aux dispositions de l'article 56 du Décret n°2005-110 du 11 mars 2005 portant Attributions, Organisation et Fonctionnement du Ministère des Finances et de l'Economie, La Direction Générale Economiques (DGE) l'actuelle Direction Générale des Affaires Economiques (DGAE) du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) est chargée :

- de proposer des mesures de politiques économique et financière à court, moyen et long terme au Gouvernement, d'évaluer leurs effets sur les principales variables macro-économiques et monétaires et de suivre leur mise en œuvre ;
- d'élaborer des informations prévisionnelles sur l'évolution économique et financière du Bénin ;
- d'assurer le contrôle de l'Etat sur les opérations d'assurances, sur la promotion du marché national d'assurances et de veiller à la sauvegarde des intérêts des assurés et bénéficiaires de contrat d'assurances ;

- de proposer et suivre l'exécution de la politique d'intégration économique régionale du Gouvernement et de veiller à la mise en œuvre des mécanismes de la surveillance multilatérale des politiques économiques dans le cadre de l'intégration régionale ;
- de préparer et conduire en collaboration avec les structures concernées les programmes de suivi, de restructuration ou de privatisation des entreprises semi-publiques ou publiques, de même que les programmes de promotion des investissements privés ;
- de suivre la gestion des entreprises publiques, semi-publiques ou entités assimilées.

## 1.2 Structure organisationnelle

La Direction Générale des Affaires Economiques (DGAE) comprend la Direction de la Prévision et de la Conjoncture (DPC), la Direction des Assurances (DA), la Direction de la Gestion et du Contrôle du portefeuille de l'Etat (DGCE), la Direction de l'Intégration Régionale (DIR), la Direction de la Promotion Économique (DPE) ; outre ces Directions, il est rattaché à la Direction Générale des Affaires Économiques, le secrétariat permanent du Comité National et Politique Economique (CNPE). La Direction dispose également d'un Secrétariat Particulier (SP), d'un Service Administratif et Financier (SAF), d'un Service Informatique (SI) et d'un Service chargé de la Coordination des Réformes Economiques (SCRE).

### 1) Direction de la Prévision et de la Conjoncture (DPC)

La Direction de la Prévision et de la Conjoncture (DPC) a pour mission :

- ✓ de proposer et de mettre en œuvre une stratégie économique nationale ;
- ✓ de faire le diagnostic régulier de l'économie et d'en déterminer les implications à court, moyen et long termes sur les agrégats macro-économiques et monétaires ;
- ✓ de participer à l'élaboration, à l'analyse et à la prévision des agrégats macro-économiques et monétaires ;
- ✓ d'établir les prévisions financières et les objectifs budgétaires compatibles avec les contraintes économiques ;
- ✓ d'alerter les autorités sur les impacts économiques liés aux modifications brutales de l'environnement sous régional, régional et international ;

- ✓ de suivre l'élaboration, l'analyse et la projection de la balance des paiements ;
- ✓ de procéder à des études et recherches sectorielles et macro-économiques permettant une meilleure connaissance de l'économie nationale en liaison avec les autres départements ministériels ou institutions.

La Direction de la Prévision et de la Conjoncture comprend trois services notamment le Service de la Programmation Economique et Financière (SPEF), le Service du Suivi Budgétaire et de l'Analyse Conjoncturelle (SSBAC) et le Service des Etudes et Statistiques (SES). Outre ces services, la Direction dispose d'un Secrétariat Administratif et d'un Bureau des Affaires Administratives et Financières.

## 2) **Direction des Assurances (DA)**

La Direction des Assurances a pour mission, l'examen des différentes questions d'assurances. A ce titre, elle est chargée :

- ✓ de la conception, de la surveillance, de l'application et de la réglementation nationale en matière d'assurances ;
- ✓ de l'étude et de la proposition au Gouvernement de toutes mesures susceptibles d'assurer et de parfaire la promotion du marché national des assurances ;
- ✓ du suivi du déroulement du règlement à l'amiable des litiges nés sur le marché entre assureurs et/ou intermédiaires d'une part, et entre assureurs, assurés et bénéficiaires des contrats d'autre part, qui lui sont soumis ;
- ✓ de la représentation de l'Etat au sein des organismes internationaux de coopération en matière d'assurances ;
- ✓ de la gestion du Centre Professionnel de Formation en Assurances (CPFA) du Bénin;
- ✓ de la mise en œuvre de la tutelle du Ministre chargé des Finances sur le secteur des assurances en exerçant le contrôle d'Etat sur les compagnies d'assurances, sur les intermédiaires et autres experts opérant sur le territoire national en vue :
  - de sauvegarder les intérêts des assurés – souscripteurs et bénéficiaires de contrats d'assurances et de capitalisation notamment en veillant au caractère licite des contrats d'assurances et à la bonne tenue de la comptabilité des opérations d'assurances ;

- de protéger l'épargne publique en veillant à la stricte application des placements de valeur certaine ;
- d'inciter le secteur des assurances à accroître sa participation au développement par l'augmentation de ses investissements dans les secteurs prioritaires.

La Direction des Assurances comprend trois Services notamment le Services de la Réglementation et des Agréments (SRA) ; le Service de la Coopération, des Etudes, des Statistiques et de la Formation (SCESF) ; le Service de Contrôle (SC). Outre ces services, la Direction dispose d'un Secrétariat Administratif et d'un Comptable.

### **3) Direction de la Gestion et du Contrôle du portefeuille de l'Etat (DGCE)**

La Direction de la Gestion et du Contrôle du portefeuille de l'Etat (DGCE) est chargée :

- ✓ d'apprécier l'efficience de la gestion des entreprises publiques et semi-publiques par rapport aux normes de gestion arrêtées à l'échelon national ou international ;
- ✓ de formuler toutes propositions ou recommandations de nature à améliorer la gestion administrative, financière et comptable des Sociétés d'Etat de Offices ;
- ✓ d'instituer en rapport avec les ministères et Autorités de tutelle des Entreprises Publiques et Semi- Publiques, un système d'information et de documentation sur la gestion desdites Entreprises ;
- ✓ de faire procéder par les Ministères et Autorités de tutelle aux redressements et corrections découlant des résultats de contrôle de gestion ;
- ✓ d'assurer une assistance aux Entreprises Publiques pour le compte de l'Etat et du Gouvernement ;
- ✓ de préparer et d'assurer l'exécution du programme de privatisation, en collaboration avec la Commission Technique de Dénationalisation ;
- ✓ d'examiner toutes autres questions en rapport avec la vie des Entreprises Publiques et Semi- Publiques et faire des propositions au Ministre des Finances et de l'Economie.

La Direction de la Gestion et du Contrôle du portefeuille de l'Etat (DGCE) comprend trois Services notamment le Service des Etudes et de la Réglementation (SER) ; le Service de l'Audit (SA) ; et le Service du Contrôle de Gestion (SCG). Outre ces services, la Direction

dispose d'un Secrétariat Administratif et d'un Bureau des Affaires Administratives et Financières.

#### **4) Présentation de la Direction de l'Intégration Régionale (DIR)**

La Direction de l'Intégration Régionale est chargée :

- ✓ de la proposition et de l'exécution de la stratégie du Gouvernement en matière d'intégration régionale ;
- ✓ des fonctions d'antenne nationale de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) et de tous les autres organismes d'intégration régionale d'une part, et de celles de courroie de transmission entre leurs organes exécutifs et les Administrations de la République du Bénin d'autre part ;
- ✓ de la réflexion sur les voies et moyens pour accélérer le processus d'intégration économique ;
- ✓ de la définition et de la mise en œuvre des actions requises en vue de tirer les avantages liés à l'appartenance du Bénin aux organismes d'intégration économique régionale ;
- ✓ de l'analyse des répercussions des activités des différents secteurs de la vie économique sur les actions, projets et programmes communautaires et vice-versa ;
- ✓ de l'animation, avec les autres structures chargées des questions d'intégration, de la Commission Nationale d'Intégration Economique dont elle assure le Secrétariat Permanent.

La Direction de l'Intégration Régionale comprend trois Services notamment le Services des Politiques Sectorielles (SPS) ; le Service des Echanges Commerciaux (SEC) ; le Service des Affaires Administratives, Financières, Politiques et Juridiques (SAFPJ). Outre ces services, la Direction dispose d'un Secrétariat Administratif et d'un Comptable.

#### **5) Direction de la Promotion Economique (DPE)**

La Direction de la Promotion Economique est chargée :

- ✓ d'analyser l'évolution de l'environnement des entreprises sur le territoire national et proposer des solutions y relatives ;
- ✓ de procéder à l'étude des doléances formulées par les opérateurs économiques à l'endroit du Ministre des Finances et de l'Economie et de formuler des propositions à lui soumettre ;
- ✓ de contribuer à la diffusion des décisions et actions ayant des implications sur l'activité des entreprises ;
- ✓ d'appeler l'attention du Ministre des Finances et de l'Economie sur les faits susceptibles de perturber l'activité économique ou de ralentir l'investissement privé ;
- ✓ d'étudier le contenu des Accords que le Bénin pourrait être amené à signer dans le cadre de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) et des conventions ACP-UE et participer au suivi de leur mise en application en collaboration avec les ministères concernés.

### **Paragraphe 2 : Méthodologie de recherche**

Il s'agit dans ce paragraphe d'exposer le modèle servant de référence pour notre analyse.

Pour étudier les effets de la fiscalité sur la croissance, les auteurs comme Sato (1967) ; Krzyzaniak (1967) et Feldstein (1974) ont utilisé le modèle de croissance néo - classique à taux d'épargne exogène de Solow (1956). Chamley (1986), Judd (1985) ont utilisé quant à eux, des modèles à taux d'épargne endogène (Ramsey, 1928). Selon ces modèles la fiscalité agit sur le taux de croissance dans la phase transitoire, et sur le niveau de revenu par tête de l'état régulier. Ces différents travaux omettent souvent de tenir compte de certaines variables susceptibles d'influencer la croissance.

J. F. Brun (1998) et al en se plaçant dans le cadre de Barro (1991), utilisé par la plupart des auteurs, tient compte de cet effet dans une analyse portant sur un échantillon de 78 pays de tout niveau de développement retenus selon la disponibilité des données. La conclusion à laquelle l'étude a abouti est l'influence néfaste d'une fiscalité assise principalement sur le commerce extérieur caractéristique majeure des fiscalités des pays en développement. Elle a aussi révélé un effet négatif du taux de prélèvement global par rapport au produit sur la croissance.

Dans le même sens, en étudiant l'incidence de la fiscalité sur la croissance au Burkina - Faso, S. Savadogo (2001) utilise un modèle de croissance d'origine Cobb- Douglas présenté comme suit :

$$Y_t = f(x_i) = \prod_{i=1}^n X_i^{\alpha_i}$$

En prenant le taux de pression fiscale, l'investissement et le taux d'épargne comme variables explicatives il conclut que la fiscalité influence négativement la croissance de l'économie burkinabaise.

En se référant à ces différents travaux, la fonction de production de type Cobb- Douglas sera utilisée dans le cadre du présent travail car elle permet d'avoir des élasticités constantes par une linéarisation logarithmique.

Elle se présente comme suit :

$$Y_t = A \prod_{i=1}^n X_i^{\alpha_i} \quad (1)$$

Avec **A** le niveau de la technologie au sens de Hicks et  $X_i$  l'ensemble des variables pouvant affecter les activités du secteur formel.

En linéarisant l'équation (1), on obtient la forme fonctionnelle (modèle générale) suivante :

$$\ln y_t = \ln A + \sum_{i=1}^n \alpha_i \ln X_i, \text{ en prenant } \ln A = \ln A_0 \text{ on a :}$$

$$\ln y_t = \ln A_0 + \sum_{i=1}^n \alpha_i \ln X_i \quad (2)$$

- **ln** représente le logarithme népérien
- les  $\alpha_i$  sont des semi - élasticités
- **t** représente le temps
- **X<sub>i</sub>** les variables explicatives.

## **2.1 Spécification du modèle et choix des variables**

### **2.1.1) Modèle économétrique**

Le modèle empirique qui découle de l'équation (2) et qui sera testé dans le cadre du présent travail s'écrit de la façon suivante :

$$\ln y_t = \alpha_0 + \alpha_1 \ln \text{INV}_t + \alpha_2 \ln \text{TPF}_t + U_t$$

Avec  $U_t$  : le terme d'erreur (ensemble des variables omises et dont l'influence sur la croissance est non négligeable).

Au regard de la revue de la littérature, l'investissement a un effet positif sur les activités économiques du secteur formel dans les modèles de croissance endogène (Romer, 1990). Les variables taux de pression fiscale et degré d'ouverture commerciale sont sources de moindre croissance (J. F. Brun, 1998). Le tableau n°1 résume les signes attendus des variables.

**Tableau 1** : Hypothèses sur les signes des coefficients des variables.

<b>Variables</b>	<b>Dénomination</b>	<b>Signes attendus</b>
Investissement	INV	+
Taux de pression fiscale	TPF	-
PIB	Y	Expliqué

## **2 - 2) Choix des variables**

### **2 - 2 - 1) La variable expliquée : le Produit Intérieur Brut (PIB)**

Il est considéré comme l'un des meilleurs indicateurs pour mesurer le niveau d'activité du secteur formel. Il mesure le comportement économique tant en terme de revenus que de dépenses. En effet, une économie qui produit de grandes quantités de biens et services est

mieux à même de satisfaire les demandes des ménages, des entreprises et des pouvoirs publics.

### **2 - 2 - 2) Les variables explicatives**

#### **- L'investissement : INV**

L'investissement est une variable très importante dans l'explication de l'évolution des activités économiques. Lorsqu'on constate une baisse de la demande générale des biens et services au cours d'une récession, une large part de celle-ci peut généralement être imputée aux dépenses d'investissement. Les dépenses d'investissement se justifient pour les raisons suivantes : elles permettent aux entreprises d'accroître leur capacité de production par l'acquisition de nouvelles machines. Ensuite, elles permettent aux entreprises de pouvoir constituer leur stock de matières premières et de produits finis.

#### **- Le taux de pression fiscale : TPF**

Le TPF est le rapport de l'ensemble des recettes fiscales au PIB (Landau, 1986). L'augmentation de la pression fiscale découragerait l'activité productive et exercerait de ce fait une influence négative sur les activités économiques. Les entreprises étant le lieu par excellence de la production de la valeur et de l'importance de la matière imposable, l'Etat ne peut pas les imposer trop lourdement sans risquer de mettre en cause la croissance ultérieure, sauf si le taux d'investissement de la puissance publique est élevé.

### **2 - 3) Sources des données et présentation de la méthode d'estimation**

Les données retenues vont de 1984 à 2013 pour tenir compte de la disponibilité des données concernant toutes les variables de l'étude.

Cette période fournit une série de 31 données annuelles (données secondaires) pour chaque variable permettant d'assurer une bonne robustesse des tests économétriques. Ces statistiques sont prélevées dans les sources suivantes :

- *Le « WORLD DEVELOPEMENT INDICATOR »*

- *BIPEN 2000 DGAE - MFE*

**- NIS - BCEAO**

L'étude utilise l'outil économétrique pour tester les relations entre les variables. A cet effet, la méthode d'estimation retenue pour la relation spécifiée plus haut se fait en quatre grandes étapes :

- i.) Identification de l'ordre d'intégration des séries à l'aide du test de racine unitaire de Dickey et Fuller ;
- ii.) Test de cointégration de Johansen et le modèle à correction d'erreur ;
- iii.) Mise en évidence des relations de causalité entre les variables à l'aide du test de causalité de Granger ;
- iv) Test de normalité de Jarque Bera.

Toutefois il sera procédé à la vérification de la significativité de chacune des variables et du modèle dans son ensemble.

**Section 2 : Présentation et Analyse des résultats**

Dans cette section il sera procédé à la présentation des résultats des estimations (paragraphe 1) puis passer à leurs analyses (paragraphe 2).

**Paragraphe 1 : Présentation des résultats**

Dans ce paragraphe nous allons déterminer l'ordre d'intégration des variables ; vérifier la cointégration et la validation des hypothèses.

**1-1.) Détermination de l'ordre d'intégration des variables**

Depuis que l'économétrie a perçu, que la validité des estimations est tributaire de la stationnarité des variables ; il est recommandé de toujours commencer par chercher l'ordre d'intégration des variables dans tout travail d'économétrie.

Cela est d'autant plus important et pertinent dans la présente étude que les variables utilisées dans le modèle sont toutes des variables macro - économiques, qui d'ordinaire sont non stationnaires.

### **1 -1- 1) Règle de décision**

La détermination de l'ordre d'intégration des variables est faite suivant les tests de racine unitaire. A ces tests, appliqués à l'aide du logiciel **Eviews(version 3.1)** sont attachés des règles de décision précises permettant de se prononcer sur l'ordre d'intégration des variables.

Dans les différents tests appliqués ici, le nombre de retards retenus est celui correspondant au test pour lequel la statistique Akaike (Akaike info criterion) est la plus faible.

Le nombre de retards étant retenu sur la base de la statistique Akaike, la stationnarité de la variable est jugée à partir de la comparaison entre les statistiques ADF (AugmentedDickey Fuller test statistic) et critical value (Mackinnon Critical Values for rejection of Hypothesis of a unit root. c'est - à - dire la valeur critique Mackinnon).

L'alternative d'hypothèses qui se présente à l'issue du test est la suivante :

**H<sub>0</sub>**: racine unitaire ou non stationnarité.

**H<sub>1</sub>** : non racine unitaire ou stationnarité.

**Si  $|ADF| < |Valeur Critique de Mackinnon|$**  alors l'hypothèse **H<sub>0</sub>** est acceptée. Par conséquent la série est non stationnaire.

**Si  $|ADF| > |Valeur Critique de Mackinnon|$**  alors l'hypothèse **H<sub>1</sub>** est acceptée. Cela traduit la stationnarité de la série.

Les tests sont appliqués à niveau, puis en différence, au cas où il y aurait présence de racine unitaire à ce premier stade.

L'étude de la cointégration se fait sur la base du même ordre d'intégration des variables. Une fois l'ordre d'intégration connu, la relation de long terme entre les variables est estimée.

Le résidu de cette estimation est soumis aussi au test de racine unitaire. Si le résidu est stationnaire on est en présence de cointégration.

Des Modèles à Correction d'Erreur peuvent être élaborés et estimés à partir de la relation de long terme estimée. Les MCE fournissent les élasticités des variables aussi bien pour le court terme que pour le long terme, qui traduit le degré d'influence des variables exogènes sur la variable endogène.

Si le résidu n'est pas stationnaire alors il n'y pas de relation de cointégration entre les variables.

L'étude considère le seuil de 5% pour la validation des différentes hypothèses.

### **1-1-2 Tests de stationnarité**

Par souci de synthèse et compte tenu du nombre important des tests appliqués, le tableau n° 2 ci - dessous résume les résultats des tests de racine unitaire appliqués à niveau à l'ensemble des variables.

#### **Tests de stationnarité sur les variables**

**Tableau 2** : Résumé des tests de stationnarité sur les variables du modèle (annexe 2)

Variables	Test de racine unitaire à niveau		Test de racine unitaire en différence première	
	Probabilité	Conclusion	Probabilité	Conclusion
LFORMEL	0,9813	Non stationnaire	0,0000	Stationnaire I(1)
LTI	0,9476	Non stationnaire	0,0000	Stationnaire I(1)
LTPF	0,1876	Non stationnaire	0.0062	Stationnaire I(1)

Toutes les variables ont une faible stationnarité en différence première. Nos séries sont toutes intégrées d'ordre 1, on peut envisager l'étude de cointégration

Ainsi, on peut procéder à la construction du modèle à correction d'erreur (MCE) encore appelé « modèle à correction d'équilibre ».

### **1 -2) Autocorrélation, homoscédasticité, normalité, Cointégration et Modèle à Correction d'Erreur**

Il s'agit ici de vérifier l'absence ou non d'autocorrélation des variables ; l'homoscédasticité des erreurs ; la Cointégration des variables et de procéder à la validation des hypothèses.

#### **1-2-1°) Test d'autocorrélation**

La probabilité du test (0,9073) est supérieure à 0,05 ce qui confirme l'hypothèse H0 d'absence d'autocorrélation (Voir annexe10).

#### **1-2-2°) Test de normalité**

La probabilité du test est supérieure à 0,05 ; nous acceptons donc l'hypothèse H0 de normalité des résidus (Voir annexe 11).

#### **1-2-3°) Test d'homoscédasticité**

Les résidus sont homoscédastiques car la probabilité « P » de la statistique du test (Obs\*R-squared) valide l'hypothèse nulle d'absence d'hétéroscedasticité ( $P=0,8968 > 0,05$ ). (Voir annexe 12)

#### **1-2-4-°) Stabilité du modèle par cusum**

Les graphiques de cusum et cusum carré montrent que le modèle est structurellement et conjoncturellement stable (voir annexe 4).

#### **1-2-5°) Test de cointégration**

Il est procédé au test de racine unitaire sur le résidu issu de l'estimation de la relation de long terme. L'hypothèse de cointégration des variables est acceptée si le résidu est stationnaire.

#### **1-2-6°) Test de cointégration de Johansen entre les variables**

Sample (adjusted): 1986 2013

Included observations: 28 afteradjustments  
 Trend assumption: Linear deterministic trend  
 Series: LFORMEL LTI LTPF  
 Lags interval (in first differences): 1 to 1

Unrestricted Cointegration Rank Test (Trace)

Hypothesized	Trace	0.05		
No. of CE(s)	Eigenvalue	Statistic	Critical Value	Prob.**
None *	0.490535	33.63016	29.79707	0.0172
Atmost 1	0.356830	14.74710	15.49471	0.0646
Atmost 2	0.081796	2.389400	3.841466	0.1222

Trace test indicates 1 cointegratingeqn(s) at the 0.05 level

\* denotes rejection of the hypothesis at the 0.05 level

\*\*MacKinnon-Haug-Michelis (1999) p-values

Le rang de cointégration est de 1, on accepte donc l'hypothèse de cointégration entre les variables, les variables sont cointégrées au seuil de 5% (Voir annexe 7). Quand bien même le nombre de variables dépasse deux, nous pouvons alors estimer un modèle à correction d'erreur, étant donné qu'il y a une seule relation de cointégration. Ici nous allons utiliser la modélisation en une étape de Hendry.

**1-2-7°) Estimation du modèle à correction d'erreur (MCE) par la  
méthode de Hendry**

**Tableau 3:** Estimation du modèle à correction d'erreur par la méthode de Hendry

Dependent Variable: D(LFORMEL)

Method: Least Squares

Sample (adjusted): 1985 2013

Included observations: 29 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	1.629294	1.155195	1.410406	0.1718
D(LTI)	0.084439	0.056546	1.493278	0.1490
D(LTPF)	0.032191	0.114634	0.280819	0.7814
LFORMEL (-1)	-0.064656	0.049411	-1.308524	0.2036
LTI (-1)	-0.009854	0.079816	-0.123459	0.9028
LTPF (-1)	0.078845	0.042071	1.874111	0.0737
R-squared	0.259094	Meandependent var	0.038778	
Adjusted R-squared	0.098028	S.D. dependent var	0.026256	
S.E. of regression	0.024936	Akaike info criterion	-4.363049	
Sumsquaredresid	0.014301	Schwarz criterion	-4.080160	
Log likelihood	69.26421	Hannan-Quinn criter.	-4.274452	
F-statistic	1.608617	Durbin-Watson stat	2.332927	
Prob(F-statistic)	0.197559			

Ce modèle n'est cependant pas encore le bon compte tenu du fait que les nuages de points entre la variable dépendante et chaque des variables explicatives révèlent l'existence de valeurs aberrantes qui influent sur la qualité de l'estimation. Le graphique ci-après présente à ce sujet lesdits nuages de points (Voir annexe 8).

Afin de corriger l'influence statistique due à la présence de ces valeurs aberrantes nous avons, à partir du test de stabilité de l'influence statistique, généré les deux variables inf1 et inf2 permettant de corriger cette insuffisance.

**1-2-8°) Estimation du modèle à correction d'erreur (MCE) après la**  
**Correction des influences statistiques**

La force de rappel est négatif et significatif, le mécanisme à correction d'erreur est donc valide.

Notre coefficient de force de rappel = -0,074329 implique qu'on arrive à ajuster 7,43% du déséquilibre entre le niveau désiré et effectif de la production du secteur formel (effet « feed back »). En d'autres termes, un choc constaté au cours d'une année est entièrement résorbé au bout de  $(1/0,074329) = 13,4536$  années. Le temps d'ajustement est donc d'environ 13ans 5mois.

Le pouvoir explicatif du modèle est de 99,47%. De plus le modèle est globalement significatif. (Voir annexe 9).

**Paragraphe 2 : Analyse des résultats et Validation des hypothèses**

Il est question dans le présent paragraphe d'analyser dans un premier temps les résultats de l'estimation puis de procéder à la validation des hypothèses dans le second.

**2 -1) Analyses des résultats**

Les résultats présentés ci-dessus font état de ce que l'investissement a un coefficient dont le signe est celui attendu. Quant au taux de pression fiscale le signe de son coefficient est opposé à celui escompté.

L'investissement a un impact positif sur la croissance du PIB du secteur formel. Cela se traduit par son coefficient dans le modèle de court terme. En effet une augmentation du niveau de l'investissement de 10 % entraîne une augmentation du PIB de 7,87 % à court terme. Cette sensibilité du PIB à l'investissement traduit l'importance de cette variable dans le processus du développement. Toutefois, il est important de constater que cette sensibilité est pratiquement non significative du fait de l'envergure que la littérature reconnaît à l'investissement. Ce niveau d'investissement est d'autant plus faible que malgré la croissance du PIB, la pauvreté n'a pas reculée. Il urge alors donc que les politiques macro - économiques instituées avec le programme d'ajustement structurel (PAS) auquel le Bénin s'est engagé, mettent un accent particulier sur l'investissement privé et public. Cela exige un tissu

économique sain et peu contraignant avec les mesures fiscales visant à stimuler l'investissement.

Les taux de pression fiscale utilisés pour la régression de notre modèle jouent favorablement sur la formation du PIB.

Ce qui a tendance à mettre presque en cause les théories économiques qui stipulent un impact négatif de cette variable sur le développement. Mais il est important de souligner que le taux de pression fiscale a toujours un impact négatif à partir d'un certain seuil donné.

Comme l'atteste son coefficient, une augmentation du taux de pression fiscale de 10 % entraîne une augmentation du PIB de 4,46 % à court terme et de 19,31 % à long terme. Mais force est de constater que ces différents coefficients sont très faibles quand bien même la variable LTPF est individuellement significative dans les deux modèles au seuil de 1 %.

De plus une lecture des résultats du test de causalité de Granger nous permet de déduire que les activités du secteur formel auraient été meilleures si les différents taux d'imposition en vigueur au Bénin favorisaient l'investissement qui est le socle même de tout décollage socio-économique. Faut-il encore une fois rappeler que les différents entretiens que nous avons eu avec les promoteurs de PME / PMI ont révélé l'impact négatif des taux d'imposition sur leur activité et sont parfois à la base de leur chute commerciale.

## **2 - 2) Validation des hypothèses**

### **Hypothèse 1 :**

Le taux de pression fiscale contrairement à l'hypothèse formulée en  $H_1$ , agit positivement sur les activités économiques du secteur formel au Bénin. L'hypothèse  $H_1$  n'est pas validée au plan empirique.

### **Hypothèse 2 :**

L'investissement agit positivement sur les activités du secteur formel au Bénin comme formulée en hypothèse  $H_2$ . L'hypothèse  $H_2$  est vérifiée.

La validation de ces différentes hypothèses ouvre la voie aux recommandations et suggestions qui mettront un terme à notre travail.

### **Section 3 : Recommandations et Suggestions de l'Etude**

Au terme de cette étude, il ressort que les différentes variables explicatives considérées ont de façon globale répondu à nos préoccupations, ouvrant ainsi la voix aux recommandations et suggestions qui loin de se borner au cadre de la présente étude, vont bien au - delà dans le simple but de faire développer le Bénin; ce qui est d'ailleurs la préoccupation finale de toute étude économique. Ainsi de façon générale il s'agira de :

- Elargir l'assiette fiscale par une réduction des exonérations sources d'évasion fiscale. En effet pour bénéficier des régimes d'exonérations, certaines entreprises sont amenées à modifier leur politique d'investissement dans un sens contraire à celui préalablement défini ;
- Réduire les taux d'imposition, notamment ceux concernant les impôts directs parce qu'ils agissent négativement sur le niveau d'investissement à travers la baisse du niveau d'épargne des entreprises du fait de l'impôt à payer.
- Lutter énergétiquement contre la fraude qui crée des distorsions économiques très graves entre les entreprises ;
- Instituer pour ce qui est de la patente, un système de taxation unique et proportionnelle en lieu et place du système d'imposition à partir des tranches de chiffres d'affaires afin d'éviter l'injustice fiscale ;
- Encourager l'investissement à travers l'intervention des pouvoirs publics auprès des banques et autres institutions financières afin qu'elles augmentent les crédits à long terme. ;
- Procéder à une évaluation fiscale et douanière afin d'apprécier le poids de la fiscalité sur les PME. Ceci permettra d'alléger sensiblement la fiscalité qui asphyxie les PME ;
- Adopter des taux de changes réalistes. La production et les exportations souffrent de la surévaluation de la monnaie nationale, qui fait obstacle à la diversification économique et mine la résistance du pays à d'éventuels chocs extérieurs ;

- Eradiquer la corruption ;
- Revoir à la baisse le système de taxation surtout pour ce qui concerne les activités portuaires qui constituent le vrai poumon de notre économie ;
- Promouvoir la transparence et la responsabilité dans la gestion des deniers publics ;
- Mettre en œuvre des politiques visant à intégrer le secteur informel dans la fiscalité. Cela permettra d'élargir la base taxable et aussi d'accroître les recettes fiscales sans lesquelles l'Etat ne peut survivre. Ceci est d'autant plus important que le délaissement du secteur informel fait que plusieurs opérateurs évoluent pendant longtemps dans l'informel. Une situation qui a pour conséquence de pénaliser les quelques-uns déclarés et qui sont surtaxés par l'Etat du fait aussi de son obligation à mobiliser des ressources pour son fonctionnement.

En somme, une politique économique s'inspirant de ces suggestions permettra au Bénin d'assainir ses finances publiques et de sortir des sentiers battus pour se hisser au piédestal des nations de grande production et de croissance durable.

## **CONCLUSION**

Afin de dégager les effets de la fiscalité sur les activités économiques du secteur formel, il a été tenu compte, en utilisant le cadre de Barro, du taux du prélèvement global, de l'investissement et du taux de pression fiscale. Le travail a consisté à collecter des informations utiles auprès des services les plus indiqués et de passer à une régression économique à l'aide du logiciel EVIEWS (version 3.1)

L'examen du degré d'intégration des variables notamment par le test de racine unitaire de « Dickey - Fuller Augmented » a permis de mettre en évidence d'une part la non stationnarité des principales variables fiscales utilisées.

D'autre part ces tests en différence première ont montré que les variables ont toutes le même ordre d'intégration. Ce qui nous a permis de continuer le test pour aboutir aux résultats ci - dessus présentés.

Les résultats auxquels l'analyse économique a abouti sont sans contester l'existence des taux d'imposition très élevés qui ont pour conséquence le découragement de l'activité productive.

Ainsi, l'estimation du modèle montre que le niveau de développement des activités du secteur formel est positivement expliqué par le taux de pression fiscale, et l'investissement.

Les effets du taux de pression fiscale nécessitent une attention particulière au Bénin. Son effet positif vient du fait que la quasi - totalité des recettes budgétaires provient des recettes fiscales. Cette particularité trouve son fondement dans le fait que les contribuables sont réticents au paiement de l'impôt et se rabattent de plus en plus dans le secteur informel.

L'investissement agit également positivement sur le niveau des activités économiques du secteur formel comme le témoigne son coefficient dans les deux modèles (élasticité égale à 7,87 à court terme). Les taux de taxation agissent négativement sur cette variable. Ceci trouve sa justification dans le fait que les entreprises, étant le lieu de la production de la valeur sont étouffées par les nombreux impôts auxquels elles sont soumises. Les décisions d'investissement sont fonction des profits retirés de l'exercice de la profession, et il devient alors trivial de dire que sans impôt il n'y a pas de réinvestissement.

Cette étude loin d'être parfaite en son genre s'achève tout en soulignant ses limites et faiblesses en quelques tirets :

L'étude n'a pas pu aborder tous les aspects de la fiscalité tels que présentés par le code Général des Impôts du Bénin ;

- ✓ L'étude n'a pas pris en compte certaines variables qualitatives et quantitatives qui paraissent avoir une certaine influence sur la croissance économique. Ce sont entre autres les aléas naturels, le risque politique, l'instabilité macro - économique, l'inflation, l'indice de production alimentaire, le taux de croissance de la population etc... ce qui nous a amené à ne pas faire le test de Ramsey pour vérifier l'omission de variables importantes.
- ✓ S'inspirant des travaux de CHAMBAS et al, le modèle utilisé et d'origine Cobb Douglas est finalement linéarisé. Ce qui justifie le délaissement de toutes les variables dont les données sont affectées d'un signe négatif. Cette situation peut paraître une faiblesse.

En ouvrant la voie aux critiques et suggestions utiles pour son perfectionnement, cette étude s'achève en suggérant à tout chercheur voulant travailler dans le même sens, de pousser ses réflexions dans le domaine du secteur informel qui gangrène l'économie béninoise du fait de sa non-participation à la fiscalité.

**Tables des matières**

Avertissement.....	I
Dédicace 1.....	II
Dédicace 2.....	III
Remerciements.....	IV
Liste des sigles et abréviations.....	V
Sommaire.....	VII
Liste des tableaux et des graphes.....	VIII
Résumé.....	IX
Introduction.....	01
Chapitre I.....	03
Problématique.....	03
Objectifs.....	06
Hypothèses.....	06
Revue de la littérature.....	07
Clarification des concepts clés.....	07
Notion de fiscalité.....	07
Impôt direct.....	07
Impôt indirect.....	07
Quelques approches théoriques de la fiscalité.....	09
Apports des analyses appliquées.....	11
Chapitre II.....	14

Présentation de la structure de stage et méthodologie de recherche.....	14
Historique et mission de la DGAE.....	14
Structure organisationnelle.....	15
Direction de la prévision et de la conjoncture.....	15
Direction des assurances.....	16
Direction de la gestion du contrôle du portefeuille de l'Etat.....	17
Direction de l'intégration régionale.....	18
Direction de la promotion économique.....	18
Méthodologie de recherche.....	20
Spécification du modèle et choix des variables.....	21
Choix des variables.....	22
Source des données et présentation de la méthode d'estimation.....	23
Présentation et analyse des résultats.....	24
Détermination de l'ordre d'intégration des variables.....	24
Test de stationnarité.....	25
Test d'autocorrélation.....	26
Test de normalité.....	26
Test d'homoscédasticité.....	26
Stabilité du modèle par cusum.....	27
Test de cointégration de Johansen entre les variables.....	27
Estimation du modèle à correction d'erreur par la méthode de Hendry.....	28
Estimation du modèle à correction d'erreur après correction des influences.....	29

Analyse des résultats et validation des hypothèses.....	30
Analyse des résultats.....	30
Validation des hypothèses.....	31
Recommandations et suggestions de l'étude.....	32
Conclusion.....	34
Table des matières.....	36
Annexe .....	39
Référence bibliographique .....	52

**ANNEXE**

**Annexe 1 : Séries des variables**

Années	Formel PIB	Cont_Formel_TC	TI	TPF
1984	32,0249135		15,10503211	6,07
1985	32,0130457	2,39881846	14,91399354	6,28
1986	32,0011757	0,68292089	14,7253711	6,49
1987	31,9893037	-0,49171251	14,53913424	6,71
1988	31,9774296	1,07703582	17,04629404	6,94
1989	31,9655534	-0,92427333	13,62911202	7,18
1990	31,9536752	2,85638148	13,36704891	7,42
1991	30,8750295	-0,02207926	13,817447	8,42
1992	31,2492858	1,17408558	14,01980299	9,60
1993	31,1680649	1,34761415	13,27521223	10,17
1994	32,1227287	0,01893277	17,36533694	10,23
1995	31,7292703	1,78903723	19,48651644	11,36
1996	30,7817492	0,90134225	16,55075344	11,81
1997	30,9819287	1,61598646	18,40018128	11,99
1998	30,5755389	0,9037319	17,91065387	12,61
1999	31,1144977	1,0721835	18,87482052	13,11
2000	31,5241596	1,51496755	18,66391534	13,94
2001	31,6707297	1,84332099	19,67447328	13,50
2002	32,0425807	1,78134361	18,45047815	14,44
2003	32,7514318	1,28387568	20,30472083	14,86
2004	32,8099559	0,38814931	20,67290799	14,55
2005	32,7131068	1,55755794	18,15657448	14,53
2006	32,2968018	0,26797075	20,55403039	15,40
s2007	32,712859	1,35868317	20,65314175	16,93
2008	31,9033159	1,57832051	20,72347794	17,24
2009	31,9084055	0,91503047	21,21842968	16,10
2010	32,2903056	1,20158122	21,0159676	16,18
2011	31,6545707	0,39133282	21,58283059	15,54
2012	31,6918286	2,07099978	20,76066377	15,53
2013	31,6799026	1,77486911	27,26781309	16,28

**Annexe 2 : résultats des tests de stationnarité**

*Préparer par Hermann LOKOSSOU & KETONOU Anicet*

**lformel**

Null Hypothesis: LFORMEL has a unit root

Exogenous: Constant

Lag Length: 0 (Automatic - based on AIC, maxlag=7)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	0.441148	0.9813
Test critical values: 1% level	-3.679322	
5% level	-2.967767	
10% level	-2.622989	

Null Hypothesis: D(LFORMEL) has a unit root

Exogenous: Constant

Lag Length: 0 (Automatic - based on AIC, maxlag=0)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-6.226115	0.0000
Test critical values: 1% level	-3.689194	
5% level	-2.971853	
10% level	-2.625121	

**ltpf**

Null Hypothesis: LTPF has a unit root

Exogenous: Constant

Lag Length: 2 (Automatic - based on AIC, maxlag=6)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-2.271912	0.1876
Test critical values: 1% level	-3.699871	
5% level	-2.976263	
10% level	-2.627420	

Null Hypothesis: D(LTPF) has a unit root

Exogenous: Constant

Lag Length: 0 (Automatic - based on AIC, maxlag=0)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-3.890231	0.0062
Test critical values: 1% level	-3.689194	
5% level	-2.971853	
10% level	-2.625121	

Null Hypothesis: LTI has a unit root

Exogenous: None

Lag Length: 1 (Automatic - based on AIC, maxlag=6)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	1.304818	0.9476
Test critical values: 1% level	-2.650145	
5% level	-1.953381	
10% level	-1.609798	

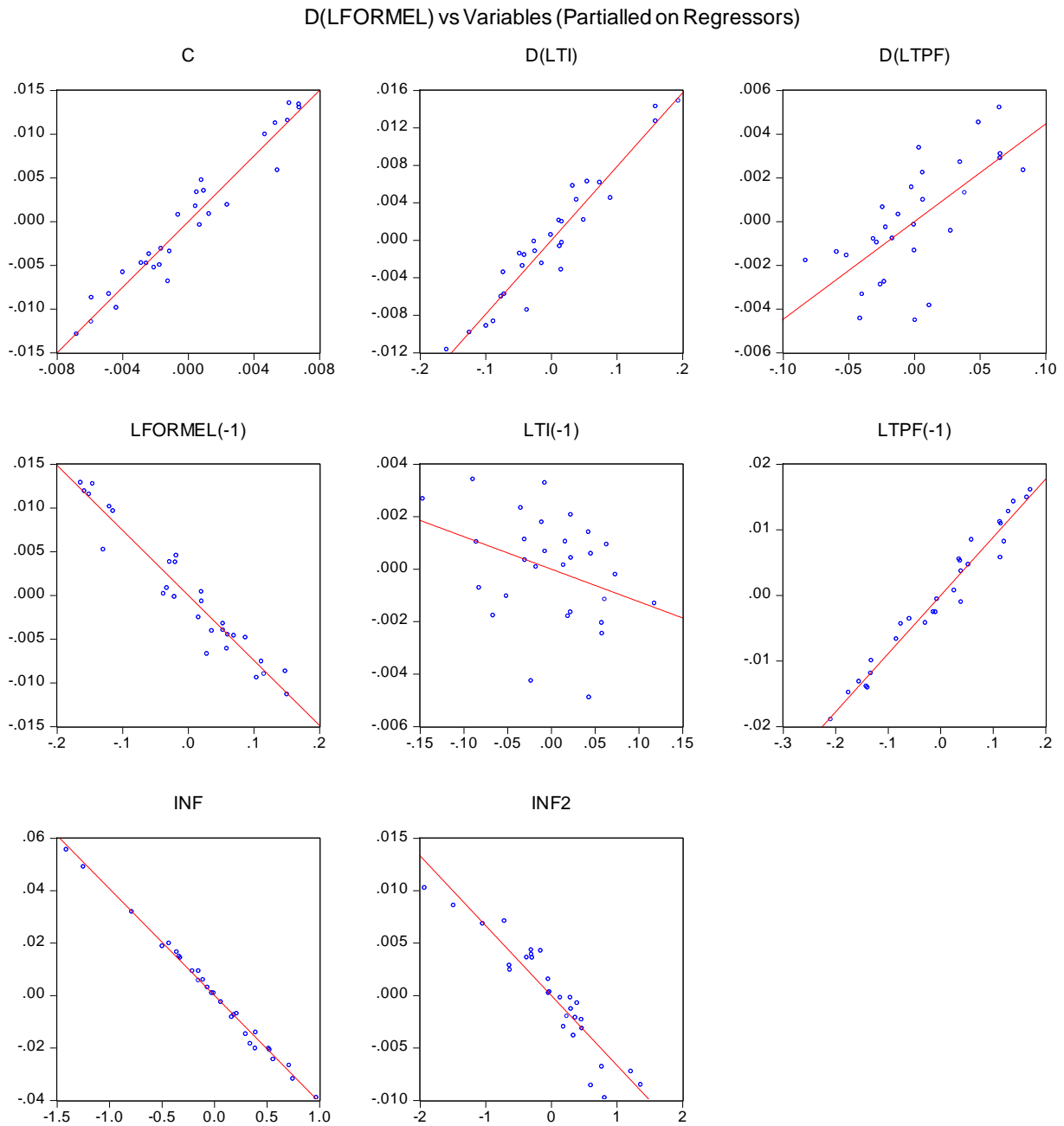
Null Hypothesis: D(LTI) has a unit root

Exogenous: None

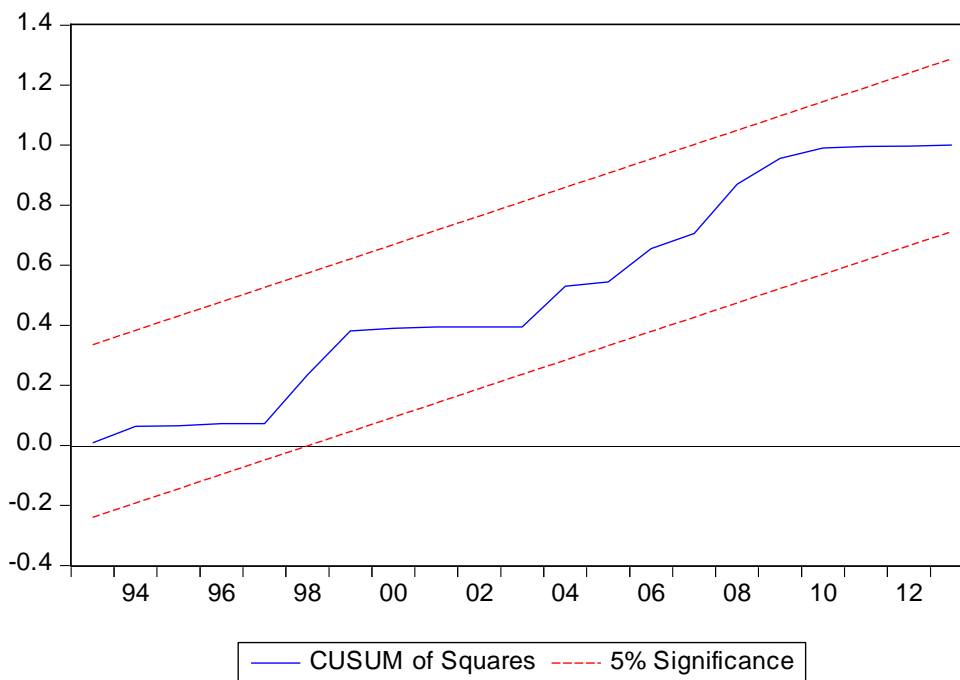
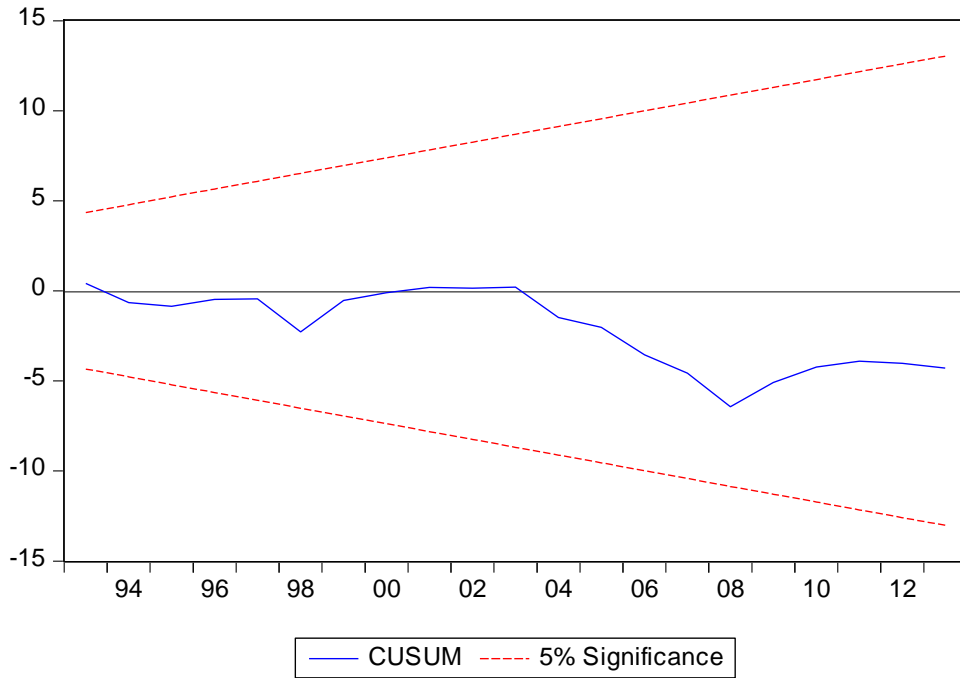
Lag Length: 0 (Automatic - based on AIC, maxlag=5)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-6.667278	0.0000
Test critical values: 1% level	-2.650145	
5% level	-1.953381	
10% level	-1.609798	

**Annexe 3** : Nuages de points après correction des valeurs aberrantes par le test d'influence statistique



Annexe 4 : test de stabilité du modèle sans influence statistique



**Annexe 5: Interprétation des résultats et commentaires**

*Préparer par Hermann LOKOSSOU & KETONOU Anicet*

**Relation de long terme**

Variables	Coefficient de long terme	Probabilité
LTI	-0,16662406	0,0941
LTPF	1,193127851	0,0000

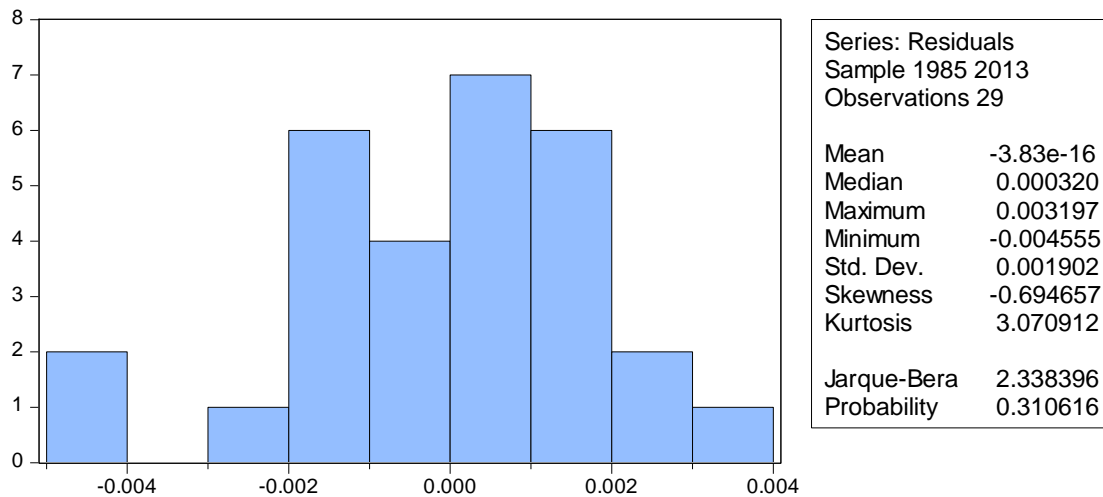
**Dynamique de court terme.**

Variables	Coefficient de court terme	Probabilité
LTI	0,078757	0,0000
LTPF	0,044658	0,0003

**Annexe 6 : Test d'homoscédasticité**

Heteroskedasticity Test: Breusch-Pagan-Godfrey			
F-statistic	0,329491	Prob. F(7,21)	0,9317
Obs*R-squared	2,869876	Prob. Chi-Square(7)	0,8968
Scaledexplained SS	1,558251	Prob. Chi-Square(7)	0,9802

**Annexe 7 : Test de normalité**



**Annexe 8: Test d'autocorrélation**

Breusch-Godfrey Serial Correlation LM Test:			
F-statistic	0,064185	Prob. F(2,19)	0,9380
Obs*R-squared	0,194619	Prob. Chi-Square(2)	0,9073

**Annexe 9 : Estimation du modèle à correction d'erreur (MCE) après la correction des influences statistiques**

Dépendent Variable: D(LFORMEL)

Method: Least Squares

Sample (adjusted): 1985 2013

Included observations: 29 afteradjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	1.875602	0.101933	18.40041	0.0000
D(LTI)	0.078757	0.004982	15.80868	0.0000
D(LTPF)	0.044658	0.010177	4.388134	0.0003
LFORMEL (-1)	-0.074329	0.004357	-17.06073	0.0000
LTI (-1)	-0.012385	0.007064	-1.753335	0.0941
LTPF (-1)	0.088684	0.003716	23.86592	0.0000
INF1	-0.040704	0.000752	-54.13787	0.0000
INF2	-0.006658	0.000570	-11.68871	0.0000
R-squared	0.994752	Meandependent var	0.038778	
Adjusted R-squared	0.993003	S.D. dependent var	0.026256	
S.E. of regression	0.002196	Akaike info criterion	-9.175167	
Sumsquaredresid	0.000101	Schwarz criterion	-8.797982	
Log likelihood	141.0399	Hannan-Quinn criter.	-9.057037	
F-statistic	568.6591	Durbin-Watson stat	2.021572	
Prob(F-statistic)	0.000000			

### **Annexe 10 : Estimation du modèle à correction d'erreur (MCE) par la méthode de**

#### **Hendry**

Dependent Variable : D(LFORMEL)

Method : Least Squares

Sample (adjusted) : 1985 2013

Included observations: 29 afteradjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	1.629294	1.155195	1.410406	0.1718

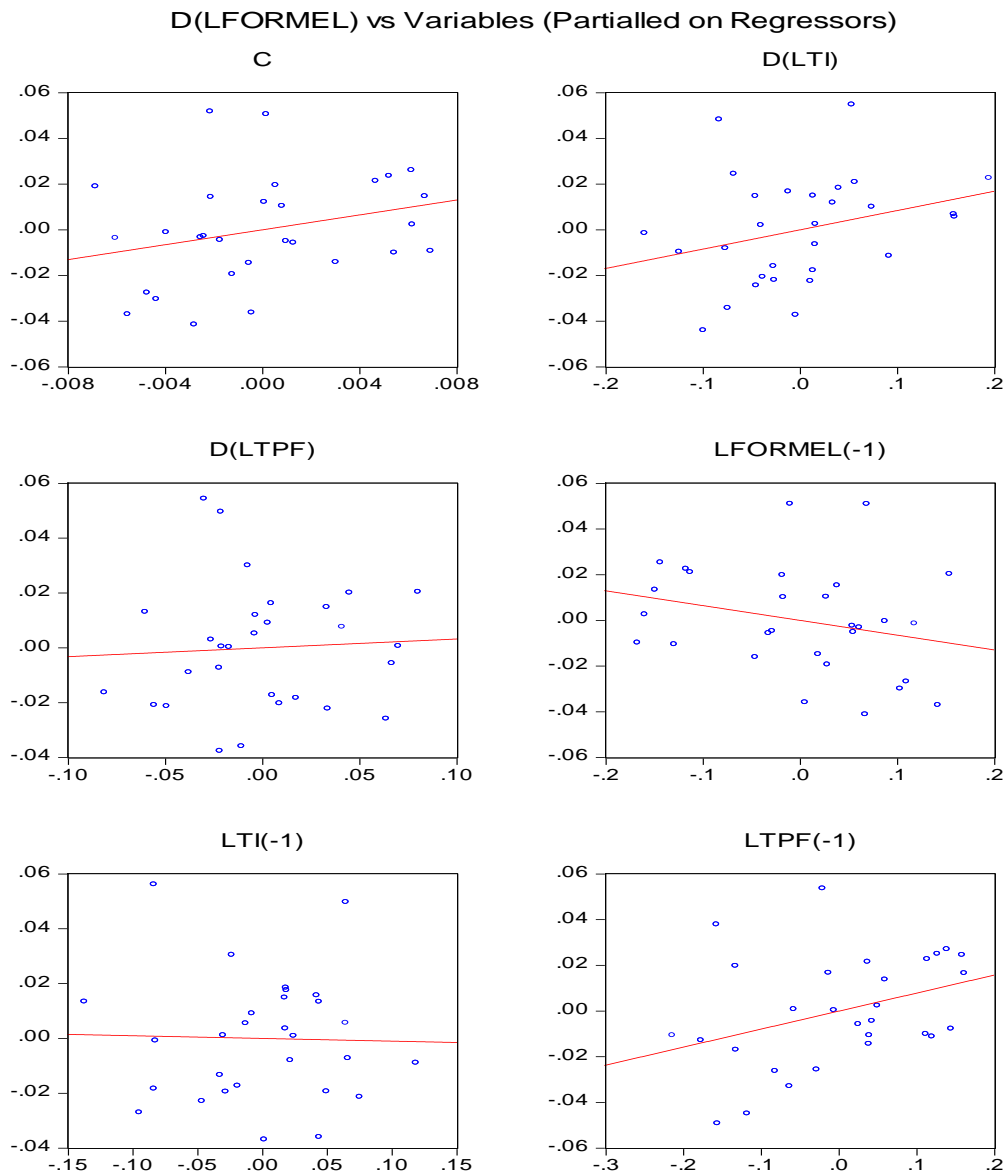
---

D(LTI)	0.084439	0.056546	1.493278	0.1490
D(LTPF)	0.032191	0.114634	0.280819	0.7814
LFORMEL(-1)	-0.064656	0.049411	-1.308524	0.2036
LTI(-1)	-0.009854	0.079816	-0.123459	0.9028
LTPF(-1)	0.078845	0.042071	1.874111	0.0737

---

R-squared	0.259094	Meandependent var	0.038778
Adjusted R-squared	0.098028	S.D. dependent var	0.026256
S.E. of regression	0.024936	Akaike info criterion	-4.363049
Sumsquaredresid	0.014301	Schwarz criterion	-4.080160
Log likelihood	69.26421	Hannan-Quinn criter.	-4.274452
F-statistic	1.608617	Durbin-Watson stat	2.332927
Prob(F-statistic)	0.197559		

---



**Annexe 11 : Test de cointégration de Johansen entre les variables**

Sample (adjusted): 1986 2013

Included observations: 28 afteradjustments

Trend assumption: Linear deterministic trend

Series: LFORMEL LTI LTPF

Lags interval (in first differences): 1 to 1

Unrestricted Cointegration Rank Test (Trace)

Hypothesized	Trace	0.05		
No. of CE(s)	Eigenvalue	Statistic	Critical Value	Prob.**
None *	0.490535	33.63016	29.79707	0.0172
Atmost 1	0.356830	14.74710	15.49471	0.0646
Atmost 2	0.081796	2.389400	3.841466	0.1222

Trace test indicates 1 cointegratingeqn(s) at the 0.05 level

\* denotes rejection of the hypothesis at the 0.05 level

\*\*MacKinnon-Haug-Michelis (1999) p-values

**Annexe 12 : Tests de stationnarité sur les variables**

Variables	Test de racine unitaire à niveau		Test de racine unitaire en différence première	
	Probabilité	Conclusion	Probabilité	Conclusion
LFORMEL	0,9813	Non stationnaire	0,0000	Stationnaire I(1)
LTI	0,9476	Non stationnaire	0,0000	Stationnaire I(1)
LTPF	0,1876	Non stationnaire	0.0062	Stationnaire I(1)

**Annexe 13 : Matrice des corrélations et leurs probabilités de significativité**

Corrélation			
Probability	LFORMEL	LTI	LTPF
LFORMEL	1.000000		
	-----		
LTI	0.890061	1.000000	
	0.0000	-----	
LTPF	0.941092	0.835865	1.000000
	0.0000	0.0000	-----

**REFERENCE BIBLIOGRAPHIQUE**

**Alain BEITONE et al** *Dictionnaire des Sciences Economiques* Edition 2001

**Annuaire statistique** de l'INSAE

**Banque Mondiale** (2003) : World Development Indicator

**BCEAO** : Rapport annuel sur le développement des pays de l'UEMOA

**BIPEN** : Reformes Fiscales et financement du déficit public(deuxième édition).

**BIPEN** : Fiscalité et croissance au Bénin édition 2002.

**BOURBONNAIS R.** (2000) : Econométrie manuels et exercices corrigés ; 3<sup>e</sup> édition, Dunod, Paris.

**BRUN J F ; CHAMBAS G. CAMBES J. C.** : Politique fiscale et croissance économique.  
Revue d'économie du développement N°2 Juin 1998.

**CHAMBAS G** 1994 : Fiscalité et développement en Afrique Sud – Sahalienne Edition Economica.

**Da MATHA SANTANNA Sêdjro** (2001) : Contribution de la fiscalité à l'accélération de la croissance économique au Bénin ; Mémoire de fin de formation à l'ENA cycle I.

**DEGBOKO R** (2004) : Promotion des Investissements privés au Bénin : Etat des lieux, enjeux et perspectives ; Mémoire de maîtrise es - sciences économiques (FASEG).

**DELSOL, J.P** (1986) : Diminuer l'Impôt par une nouvelle fiscalité.

**FINANSTAT** édition 2003 du MFE.

**HOUNSOUNOU. D et ADIDO. K.** (2005) : les déterminants de la croissance économique au Bénin : une étude basée sur les nouvelles théories de la croissance ; Mémoire de maîtrise es - sciences économiques (FASEG).

**SAVADOGO Silamane** (2001) : *Incidence de la fiscalité sur lacroissanceéconomique au BURKINA - Faso* ; Mémoire de DEA / PTCI Université de Ouagadougou.

**THOMAS CABOURA Adam** (2003) : *Politique fiscale face à laPromotion des Petites et Moyennes Entreprises (PME), au Bénin* ; Mémoire de maîtrise es - sciences économiques (FASEG).